

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	15 ^{eme}
Nom de site	ARMORIQUE	Numéro	55U7
Adresse du site	25, rue du docteur Roux	Hauteur	R + 7 (30 m)
Bailleur de l'immeuble	Ministère	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site 2G/3G/4G avec changement d'antennes.		
Complément d'info	Site comportant six antennes dont trois inactives sur trois azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	19/04/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	14/02/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	14/04/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, l'opérateur est conduit à modifier un relais sur la terrasse de l'immeuble dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Trois des six antennes seront rendues inactives. Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz. L'orientation des antennes est 360°, 120° et 250°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	5° à 11°
Estimation	360° < 3V/m ; 120° < 4V/m ; 250° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 6 antennes existantes par 6 nouvelles antennes, dont trois antennes devenant inactives.
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés sur l'édicule, à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	31,75 m pour les antennes actives 33,70 m pour les antennes inactives

Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
--	--	--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



numéro	Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/M
1	Ecole primaire publique (école B)	11 rue VIGEE-LEBRUN 75015 PARIS	H=21m	Oui	21.9m	< 1V/M
2	Centre éducation action sociale « INITIA »	4 Rue VIGEE-LEBRUN 75015 PARIS	H=14.5m	Non	96.4m	< 1 V/M
3	Ecole primaire publique (école A)	17 rue VIGEE-LEBRUN 75015 PARIS	H=21m	Oui	21.9m	< 1 V/M
4	Crèche « BAMBINI »	36 rue du Cotentin 75015 PARIS	H=25.5m	Non	99 m	< 1 V/M

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50m.



	Azimut 0°	Azimut 120 °	Azimut 250°
Niveau maximal	Entre 2 et 3 V/m	Entre 3 et 4 V/m	Entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.50 m	19.50 m	19.50

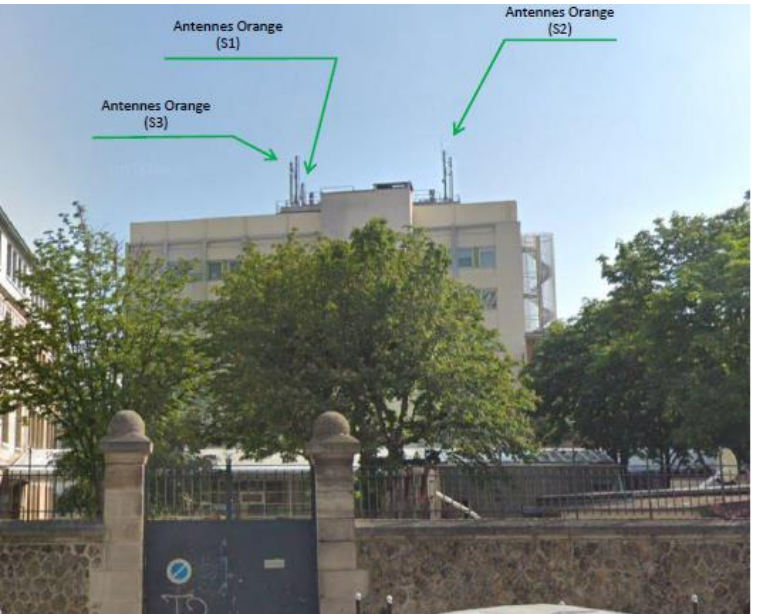
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 360°



AZIMUT 120°



AZIMUT 250°

